

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

ON AMÉLIORE LA QUALITÉ DES HABITATS FAUNIQUES SUR TROIS LACS DE LA ZEC LABRIEVILLE

Québec, le 13 décembre 2010 – La Fondation de la faune du Québec a octroyé à la Zec Labrieville, sur la Côte-Nord, l'aide financière nécessaire au nettoyage des berges et à l'aménagement de frayères, d'abris et de seuils sur les lacs de la Butte, Fred et Clark et leurs tributaires. Cette aide s'inscrit dans le cadre du programme AQHA (Amélioration de la qualité des habitats aquatiques) – volet frayères de la Fondation, et représente une contribution de 14 848 \$ sur un coût total de 19 370 \$ pour la réalisation des interventions sur les trois lacs.

Ainsi, le lac de la Butte compte maintenant cinq seuils, cinq frayères et cinq abris pour permettre l'accroissement des populations d'omble de fontaine. Au lac Fred, les aménagements effectués ont permis l'installation de sept seuils, sept frayères et sept abris. Enfin, on dénombre maintenant sept abris, huit seuils et huit frayères pour l'omble de fontaine au lac Clark.

La Fondation de la faune du Québec souligne l'excellent travail de l'Association de chasse et pêche de Labrieville pour la réalisation des projets effectués sur trois lacs de son territoire.

Le saviez-vous?

Un seuil est un muret submergé de faible hauteur, construit d'une rive à l'autre d'un cours d'eau pour en élever le niveau et ainsi créer un milieu plus profond, qui peut ainsi devenir une frayère ou un abri.

Une frayère est une aire de reproduction. Les poissons choisissent méticuleusement cet endroit pour pondre et féconder leurs oeufs, selon le type de fond et la qualité de l'eau. Les frayères varient selon l'espèce, de même que leurs périodes d'utilisation dans l'année.

Un abri est un endroit où les poissons se mettent hors d'atteinte des prédateurs, des compétiteurs et des forts courants. Rochers, troncs et branches d'arbres immergés, zones de végétation, fosses profondes ou renforcements de berges sont tous des abris possibles.

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est pourquoi elle soutient depuis 1987 plus de 1 000 organismes qui protègent cette richesse unique partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

— 30 —

Source :

M. Benoît Mercille
Directeur des communications
et des partenariats financiers
418 644-7926, poste 132
benoit.mercille@fondationdelafaune.qc.ca

Renseignements :

M^{me} Annabelle Avery
Coordonnatrice de projets
418 644-7926, poste 122
annabelle.avery@fondationdelafaune.qc.ca